



**Inscription pour la randonnée de navigation.**

**Samedi 09 mars 2019**

**2ème Randonnée de navigation auto**

**Limitée à maximum 50 véhicules**

**Aucune inscription ne sera faite sur place le jour  
du départ**

**14H00 accueil des participants**

**RDV place du champ de foire 49700 Doué la Fontaine**

**15H00 Départ 1ère étape**

**17H30 Arrêt Collation**

**18H30 Départ 2ème étape**

**20h30 Repas de Cloture**



## REGLEMENT

1. Cette randonnée n'est en aucun cas une épreuve de vitesse,
2. Sont admis toutes voitures dont l'année de fabrication est antérieure ou égale à 1989 ou véhicule d'exception sous validation du Teuf Teuf Douessin et qui sont en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
3. Tout participant devra se conformer aux prescriptions du code de la route ainsi qu'aux arrêtés municipaux des localités traversées. Tout manquement à ces prescriptions ou à ces arrêtés entraînera l'exclusion immédiate du participant, de la manifestation.
4. S'agissant d'une randonnée sur routes ouvertes, les participants doivent obligatoirement être assurés pour leurs véhicules, pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs passagers.
5. Tout participant se doit de respecter la loi en matière d'alcoolémie, du code de la route. Tout manquement à ces règles entraînera l'exclusion immédiate du ou des participants.
6. Si une personne ayant un taux d'alcoolémie supérieur à celui fixé par la loi provoquait un accident, elle serait déclarée responsable à 100% et ne pourrait en aucun cas se retourner contre les organisateurs.
7. En cas de panne un véhicule avec remorque pourra être appelé. Si la réparation s'avère trop longue, le véhicule sera chargé sur véhicule avec remorque sous la responsabilité du conducteur pour l'arrimage. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des dégâts occasionnés pendant le transport dans les véhicules d'assistance.
8. Les pleins d'huile et d'essence sont à la charge des participants.
9. Les droits d'inscription ne seront en aucun cas remboursés pour non participation à la manifestation.
10. Tout participant, par la signature de son bulletin d'inscription, s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.

*Partie à conserver*



## INSCRIPTION RANDO AUTO

### Conducteur

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Commune: .....

N° Téléphone: ..... E-mail: .....

N° de permis de conduire: .....

Compagnie d'assurance: ..... N° de contrat: .....

### VEHICULE JUSQU'A 1989

Marque: ..... Type: .....

Année: ..... Cylindrée: .....

Immatriculation: .....

Carrosserie: C.I.; Coupé ; Cabriolet; Plateau (rayer les mentions non appropriées)

Club représenté: .....

En cas d'impossibilité de présenter le véhicule désigné, seul un véhicule répondant aux normes ,véhicule de collection, sera autorisé à participer.

Il est demandé à chaque participant de joindre à sa demande d'inscription:

le s droits d'inscriptions de la journée, une photocopie de son permis de conduire, de la carte grise et de l'attestation d'assurance du véhicule utilisé ce jour.

Conducteur: 33€ X.....=.....€

Accompagnant(s): 33€ X.....=.....€

Enfant (- 10 ans): 20€ X.....=.....€

TOTAL = .....€

**Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement ci-joint et d'en respecter les consignes.**

A.....Le .....

Signature du conducteur

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

**Pour des raisons d'organisation, ne seront prises en compte que les inscriptions remplies correctement, datées et signées , accompagnées des droits d'inscriptions,  
Chèque à l'ordre de: Teuf Teuf Douessin, à retourner avant le 25 Février à:**

Teuf Teuf Douessin

Cyrille HUET

15 chemin de l'Ouche Poitou

49700 DOUE LA FONTAINE

Tél: 06 44 27 39 32 (Après 19H)